

Fiche n° 7 "Variole"

La variole est une maladie provoquée par un virus du groupe des Pox virus.

Après une campagne de vaccination intensive, la maladie a été déclarée éradiquée par l'Organisation Mondiale de la Santé en 1979. En conséquence, la vaccination des populations a été arrêtée (en 1979 en France).

Utilisée comme arme biologique, le virus serait dispersé par aérosol. L'incubation est de douze à quatorze jours.

Le tableau classique est celui d'une éruption vésiculo-pustuleuse d'évolution centrifuge, évoluant d'une seule poussée. Les lésions prédominent sur la face et les extrémités et sont enchâssées dans le derme, de consistance dure.

Il n'existe pas de traitement médicamenteux. La mortalité est de l'ordre de 30 %.

La variole est une maladie contagieuse qui se transmet avant tout par contact rapproché (1 à 2 m) avec un malade dès que l'éruption est apparue et pendant environ 1 semaine. La transmission se fait essentiellement par voie aérienne.

Traitement prophylactique

5 millions de doses de vaccin variolique sont actuellement disponibles sur le territoire national. Une relance de la production de 3 millions de doses supplémentaires a été décidée.

Traitement curatif : traitement des complications cutanées et neurologiques de la variole

La ribavirine et le cidofovir peuvent être envisagés, selon des modalités qui restent à définir, sachant que, pour les complications neurologiques, la ribavirine ne passe pas la barrière hémato-encéphalique.

Traitement antibiotique des complications infectieuses cutanées

Formes non sévères : voie orale

Pristinamycine

Oxacilline

Cloxacilline

Amoxicilline/acide clavulanique

Formes sévères : voie injectable

Oxacilline

Cloxacilline

Selon les schémas posologiques validés par l'AMM.

Sans oublier l'importance des soins locaux des lésions.